SNCF PROXIMITES
DIRECTION TRANSILIEN
209-211 rue de Bercy - 75585 PARIS CEDEX 12
TÉL. +33 (0)1 53 25 65 50 - FAX +33 (0)1 53 25 70 43

Monsieur Jean-André LASSERRE
Conseiller Général de Courbevoie
Hôtel du Département
2/16 bd Soufflot
92015 NANTERRE Cedex

LA DIRECTRICE GENERALE

Paris, le - 2 AVR. 2013

Monsieur le Conseiller Général,

Dans votre courrier du 26 février dernier adressé au Président de la SNCF, Guillaume PEPY, vous avez souhaité l'interpeller sur la desserte Courbevoie- La Défense de la ligne L.

Le Président a pris connaissance de votre courrier avec le plus grand intérêt et m'a demandé de vous répondre directement.

La ligne L, rattachée aux axes Paris Saint-Lazare – Versailles / Saint-Nom-la-Bretèche, transporte chaque jour près de 74 000 voyageurs et partage sur une portion les mêmes infrastructures que la ligne U, desservant La Verrière – La Défense. Le nombre de voyageurs s'accroissant régulièrement chaque année, le respect du programme de circulation des trains devient un défi quotidien.

La desserte de la ligne est arrivée à saturation. En effet, les temps de parcours et d'arrêt en gare ont été tendus au maximum afin de réaliser tous les trains du programme de circulation. En conséquence, la moindre défaillance engendre inévitablement des retards ou des suppressions sur plusieurs trains du programme de circulation.

Le Centre Opérationnel Transilien de Paris Saint-Lazare, qui gère notamment les circulations de la ligne L, peut dans certains cas ordonner des arrêts supplémentaires en gare d'Asnières-sur-Seine pour permettre aux voyageurs de rejoindre La Défense sans changer à Bécon-les-Bruyères. Cependant, ces décisions qui ne peuvent être prises qu'au cas par cas, ont un impact sur l'ensemble des trains de la ligne et créent inéluctablement des retards en cascade.

Ces difficultés ont été évoquées avec Messieurs Bertrand et Zaoui de l'association « plus de trains pour La Défense », lors d'une rencontre avec Madame Béatrice André, directrice adjointe des lignes Transilien L-A-J, le 25 février dernier. À l'issue de cette entrevue, la Direction de lignes s'est engagée à étudier la possibilité de créer quelques arrêts supplémentaires à Asnières-sur-Seine afin de rejoindre La Défense, au-delà des heures de pointe habituelles - c'est-à-dire au-delà de 8 h 54 dans le sens Asnières-sur-Seine – La Défense et 19 h 29 dans l'autre sens -. Ces scenarii permettraient d'être plus en adéquation avec les horaires des usagers travaillant sur le centre d'affaires de La Défense.

Madame André et Messieurs Bertrand et Zaoui sont convenus de se rencontrer de nouveau d'ici deux mois, afin de faire un point sur les améliorations envisagées à court terme.

Cependant, il est important de souligner qu'elles ne règleront pas le problème de fond de la ligne, à savoir la saturation de la grille horaire. En effet, l'amélioration durable de la desserte ne pourra être envisagée sans certains investissements en terme d'infrastructure et de système d'exploitation, ni sans la refonte complète de la grille horaire. Ces évolutions devront être soumises préalablement à l'accord du STIF dans le cadre d'un comité de ligne spécifique à la ligne L.

Monsieur Jean Stéphane Monnet, qui va succéder en avril à Monsieur Olivier Devaux, directeur des lignes L-A-J, se tient à votre disposition pour évoquer le sujet de la desserte Asnières-sur-Seine – La Défense qui, nous le souhaitons tous, sera en mesure de répondre aux attentes des Franciliens.

En vous assurant de la volonté de SNCF d'offrir un service de qualité à ses clients Transilien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma haute considération.

Bénédicte TILLOY